

15ème législature

Question N° : 783	De M. Jean-Luc Lagleize (Mouvement Démocrate et apparentés - Haute-Garonne)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Sécurité dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge à Toulouse	Analyse > Sécurité dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge à Toulouse.
Question publiée au JO le : 11/06/2019 Réponse publiée au JO le : 19/06/2019 page : 6109		

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité publique à Toulouse. La police de sécurité du quotidien était un engagement majeur du Président de la République et de la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale. Lancée par M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur, le 8 février 2018, cette police « sur mesure » vise à replacer le service du citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité. En s'adaptant aux attentes de la population et aux besoins du territoire, ce dispositif mis en œuvre dans le quartier de reconquête républicaine du Mirail à Toulouse a su faire preuve d'efficacité et a obtenu des résultats visibles sur le terrain en quelques mois à peine. Cette reconquête républicaine a permis de lutter contre l'insécurité, contre les trafics et contre la radicalisation en renforçant la présence des forces de l'ordre au plus proche des citoyens. Toutefois, ce dispositif a eu un effet pervers à Toulouse avec une intensification des trafics dans d'autres quartiers, comme par exemple aux Izards-Trois Cocus et à Borderouge. C'est ainsi que plusieurs fusillades mortelles liées à ces trafics ont eu lieu ces derniers mois dans ces deux quartiers en plein développement et qui connaissent une hausse démographique importante. Lors de la dernière, en date du 4 mai 2019, un jeune homme de 19 ans a été abattu sous les fenêtres du domicile familial. La situation des citoyens n'est plus tenable aujourd'hui et il faut collectivement redoubler d'efforts pour lutter contre cette délinquance, contre le trafic de stupéfiants et la circulation d'armes. Ces derniers parviennent à se développer notamment en raison d'un déficit de personnels des forces de l'ordre, qui n'ont pas les moyens humains pour veiller à la sécurité de chacun. La situation de ces deux quartiers de sa circonscription lui tient particulièrement à cœur et il souhaite que le bien vivre-ensemble et la mixité sociale y perdurent. Il se fait ainsi le porte-parole des habitants de ces quartiers qui le sollicitent chaque semaine pour tenter de trouver une solution pérenne et de retrouver de la sérénité pour tous. Il l'interroge donc sur son engagement à mettre en œuvre la police de sécurité du quotidien dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge afin de reconquérir l'ordre républicain.

Texte de la réponse

SÉCURITÉ PUBLIQUE À TOULOUSE

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Lagleize, pour exposer sa question, n° 783, relative à la sécurité

publique à Toulouse.

M. Jean-Luc Lagleize. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

La police de sécurité du quotidien était un engagement majeur du Président de la République et de notre majorité. Lancée par le prédécesseur de M. Castaner le 8 février 2018, cette police sur mesure vise à replacer le service du citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité.

Ce dispositif a été mis en œuvre dans le quartier de reconquête républicaine du Mirail à Toulouse. S'adaptant aux attentes de la population et aux besoins du territoire, il a fait la preuve de son efficacité, puisqu'il a permis d'obtenir, en quelques mois à peine, des résultats visibles sur le terrain. Cette reconquête républicaine a permis de lutter contre l'insécurité, contre les trafics et contre la radicalisation en renforçant la présence de nos forces de l'ordre, au plus près de nos concitoyens.

Toutefois, ce dispositif a eu un effet pervers à Toulouse, puisqu'il a conduit à une intensification des trafics dans d'autres quartiers, comme aux Izards-Trois Cocus et à Borderouge. Plusieurs fusillades mortelles liées à ces trafics ont eu lieu ces derniers mois dans ces deux quartiers, qui sont en plein développement et dont la population s'accroît de manière importante. Lors de la dernière fusillade, le 4 mai dernier, c'est-à-dire il y a à peine plus d'un mois, un jeune homme de 19 ans a été abattu sous les fenêtres du domicile familial.

La situation n'est plus tenable pour nos concitoyens, et nous devons collectivement redoubler d'efforts pour lutter contre cette délinquance, contre le trafic de stupéfiants et contre la circulation des armes. Si ces phénomènes parviennent à se développer, c'est notamment en raison d'un déficit de personnel : nos forces de l'ordre ne disposent pas des moyens humains nécessaires pour veiller à la sécurité de chacun.

La situation de ces deux quartiers de ma circonscription me tient particulièrement à cœur. Je souhaite que le bien vivre ensemble et la mixité sociale y perdurent. Je me fais le porte-parole de leurs habitants, qui me sollicitent chaque semaine pour tenter de trouver une solution pérenne, afin que tous retrouvent une certaine sérénité.

En ce 18 juin, je lance à mon tour un appel : le Gouvernement peut-il prendre l'engagement de mettre en œuvre la police de sécurité du quotidien dans les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge, afin d'y rétablir l'ordre républicain ?

M. le président. Merci pour cet appel du 18 juin, mon cher collègue. La parole est à M. le ministre chargé des relations avec le Parlement.

M. Marc Fesneau, ministre chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, je vous remercie pour cette question qui concerne un territoire que vous connaissez bien, pour y avoir été adjoint au maire, et que vous représentez aujourd'hui au Parlement.

La lutte contre les trafics de stupéfiants est l'une des priorités du travail de la police de sécurité du quotidien – PSQ – et des quartiers de reconquête républicaine – QRR –, comme le Mirail, qui bénéficient d'effectifs supplémentaires, parce qu'ils connaissent des problématiques particulières. Ainsi, les effectifs de la circonscription de police de Toulouse ont été renforcés, en 2018, de trente agents.

La PSQ se déploie dans les quartiers Izards-Trois Cocus et Borderouge. Depuis mai 2019, huit groupes de partenariat opérationnels – GPO – ont été mis en place à Toulouse, dont un dans le quartier de la Maourine. Dans le cadre de ce GPO, vont travailler en partenariat polices nationale et municipale, élus locaux, bailleurs et associations d'habitants.



Cette mobilisation commence à porter ses fruits : dans ces quartiers, la délinquance a diminué de 12 % au cours des quatre premiers mois de l'année 2019. Les problèmes liés aux trafics de drogue, que vous avez soulignés, sont parfaitement identifiés, et rien ne permet de lier l'activité délinquante dans ces quartiers à la création d'un QRR au Mirail : en 2013 et 2014 déjà, plusieurs affrontements entre bandes rivales avaient causé des morts dans les quartiers des Izards et du Grand Mirail.

Surtout, des résultats ont été obtenus : au cours des cinq premiers mois de 2019, la sécurité publique a, par exemple, saisi 10 kilogrammes de cannabis ; en février 2019, la police judiciaire a interpellé, dans les quartiers de Bagatelle et de Borderouge, trois personnes transportant 3,5 kilogrammes de cocaïne ; en avril 2019, dans le cadre de l'enquête sur la double tentative d'assassinat du 17 mars 2019 aux Izards, trois individus ont été incarcérés.

Les quartiers des Izards-Trois Cocus et de Borderouge bénéficient du dispositif de pilotage renforcé, mis en place dans le cadre de la lutte contre les trafics de drogue. La ville dispose, depuis juin 2018, d'une cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants, qui facilite plusieurs enquêtes en cours, notamment dans le secteur des Izard-Trois Cocus.

Son travail a également contribué à l'interpellation de l'auteur présumé d'une tentative d'homicide et à la saisie de quatre armes et de nombreuses munitions. Cette mobilisation va monter en puissance, grâce au plan de lutte contre les trafics de stupéfiants, souhaité par le Président de la République, sur lequel les services du ministère de l'intérieur travaillent activement.

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Lagleize.

M. Jean-Luc Lagleize. Je vous remercie, monsieur le ministre, pour les éléments nouveaux dont vous nous avez fait part. Je veux simplement appeler votre attention sur le fait que le maintien de la République dans les quartiers où elle est encore présente est tout aussi important que la reconquête républicaine. Ne laissons pas ces quartiers sombrer dans la face obscure !